

**LAMBRETTE (Jules)**, Jésuite (Dolhain-Limbourg, 28.8.1876 - Leverville, 21.10.1949).

Jules Lambrette fait ses humanités en partie au collège épiscopal de Dolhain et en partie chez les Jésuites à Verviers. Le 23 septembre 1893, il entre au noviciat d'Arlon. Après sa philosophie, il assume la charge de surveillant des grands pensionnaires pendant cinq ans au collège de Mons, ensuite pendant un an au collège St-Servais à Liège. Il fait ses études théologiques et reçoit l'ordination sacerdotale le 24 août 1909.

Sa formation achevée, il est désigné pour la mission du Kwango et arrive à Kisantu le 20 juin 1910. Dès l'année suivante, il succède au P. Stanislas De Vos comme supérieur de la station de Sanda. En 1919, il est déplacé à Kimbau pour y prendre la place du P.R. Cottigny qui vient d'être foudroyé au cours d'un violent orage. Après un repos en Belgique, du 18 février au 8 novembre 1921, il devient supérieur à Wombali. En 1924, il se trouve à Ipamu et fonde en 1927 la station de Mwilambongo. Peu après, il assume le supérieurat à la station centrale de Kikwit. Enfin, en 1929, il est appelé aux fonctions de supérieur régulier de toute la mission du Kwango.

Son temps de gouvernement ayant pris fin en 1935, le P. Lambrette, qui, depuis son arrivée au Congo, n'a cessé d'exercer le supérieurat, n'hésite pas, malgré son âge et une maladie chronique, de se muer en simple missionnaire itinérant, d'abord à Yasa et plus tard à Djuma. A partir de 1938, il réside à Leverville où il s'occupe de l'instruction religieuse des catéchumènes et des élèves de l'école moyenne et, en même temps, de la direction spirituelle de la Congrégation naissante des Sœurs de Ste-Marie du Kwango. Grâce à sa longue expérience des hommes, son jugement sûr et son esprit de décision, il demeure jusqu'à sa mort un conseiller précieux pour ses supérieurs majeurs. Après avoir surmonté courageusement plusieurs graves accrocs de santé, il meurt à Leverville, après quelques jours de paisible agonie.

25 janvier 1966.

[J.V.D.S.]

I Van de Castele, S.J.